

ACTUALITÉS

Présentation du réseau Bilan technique	P.1
Alliums	P.2
Brassicacées	P.4
Carottes-Panais-Céleris	P.5
Salades	P.7
Solanacées	P.8
SORE	P.11
Notes Nationales Biodiversité	P.12
Sommaire Fiches Focus	P.16

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

PRESENTATION DU RESEAU

• Bilan technique

Sur l'année 2023, 30 Bulletins de Santé du Végétal spécialisés Maraîchage, 2 BSV Bilan de l'année 2023 ont été élaborés. Ces bulletins ont été rédigés sur la base de 1087 observations faites par une vingtaine d'observateurs répartis dans la région et venant de différentes structures. Ces observations ont été réalisées sur 17 cultures majoritaires (hors sol, sous abri et plein champ), composant les 8 grandes familles culturales. Elles proviennent de 96 parcelles (fixes et flottantes).

Culture suivie	Nombre de parcelles	Nombre d'observations
Asperge	5	25
Aubergine	9	104
Carotte	7	107
Chou	3	70
Concombre	11	71
Courgette	5	83
Épinard (et Blette)	4	44
Fraisier	7	61
Laitue	5	125
Melon	7	18
Navet	2	21
Oignon	4	78
Panais	6	31
Piment Poivron	5	85
Poireau	4	45
Tomate	10	117
Pomme de terre	2	2
Total général	96	1087

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

ALLIUMS

• Ravageurs

Mineuse du poireau (*P. gymnostoma*)

En 2023, le vol de la **mineuse du poireau** (*P. gymnostoma*) a débuté en semaine 12 avec les premiers individus piégés en parcelle de poireaux dans le 44. Un pic de vol a été atteint en semaine 15. La pression a été forte jusqu'à la semaine 18 dans le 44. Sur la culture d'échalions dans le 49, les premiers dégâts sont visibles en semaine 13 avec 5-10% des plants présentant des piqûres de nutrition. En parcelle d'oignons dans le 49, les premiers dégâts sont visibles en semaine 7 et la pression augmente jusqu'en semaine 25 avec 100% des plants présentant des piqûres de nutrition à Denezé-sous-Doué.

Le vol automnal débute en semaine 42 et la pression augmente rapidement sur les parcelles de poireaux suivies dans le 44. Dans le 49, la pression reste faible dans les parcelles de poireaux suivies.

Mouche des semis

Sur la culture d'échalions, des dégâts de **mouche des semis** ont été signalés à partir de la semaine 14 jusqu'à la semaine 19 dans le 49. Sur la culture d'oignons dans le 44, les premiers individus sont piégés à partir de la semaine 43. La pression reste moyenne sur le mois d'octobre.

Teigne du poireau

En 2023, la pression **teigne du poireau** a été plus importante que l'année dernière. Des attaques ont été signalées sur la culture d'oignons à partir de la semaine 26 dans le 49. Sur la culture de poireaux, les premiers dégâts sont visibles dès la semaine 35 dans le 49 avec jusqu'à 30% de dégâts à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) en semaine 46.

Thrips (poireaux, oignons)

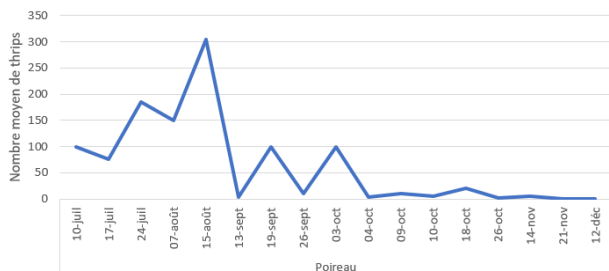
nombre de thrips piégés. La pression était également visible sur les plantes, avec des dégâts sur 100% des poireaux et d'oignons sur l'ensemble des parcelles fixes suivies dans le 49.

Dans le 44, les premiers thrips ont été piégés en semaine 25 sur parcelles de poireaux, et les premiers dégâts sur oignons botte et poireaux ont été observés en semaine 26. La pression est devenue très forte à partir de la semaine 29 et se maintient jusqu'à la semaine 42. A partir de la semaine 43, plus aucun thrips n'est piégé en parcelle de poireaux dans le 44.



Piqûres de thrips sur poireau - Crédit photo : CDDL

Nombre moyen de thrips par piège en parcelle de poireau dans le 49 en 2023



Comme en 2022, les **thrips** ont été particulièrement préoccupants sur les cultures d'alliacées.

Dans le département du 49, les premiers individus ont été piégés à partir du mois de juillet, et la pression a été très forte sur le mois d'août, avec plus de 100 individus par piège en moyenne. Un pic a été relevé en semaine 33 avec environ 305 individus piégés par plaque, soit presque 3 fois plus qu'en 2021 à la même période. A partir du mois d'octobre et du retour de la pluie, on note une chute du

ALLIUMS (SUITE)

• Maladies

Rouille

Les premiers dégâts de **rouille** sont visibles début mai en parcelle d'ails dans le 49. En parcelle de poireaux dans le 44, les premières taches nous sont signalés mi-avril. Dans les parcelles de poireaux suivies dans le 49, les premières taches sont visibles en semaine 33. La pression augmente rapidement avec 100% des poireaux touchés à Saumur (49) en semaine 43.

Alternaria

La présence d'**alternaria** a été signalée sur les parcelles de poireaux du 49 en semaine 34. La pression était en hausse sur les deux semaines suivantes, et la maladie touchait 100% des plants de poireaux à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et Saumur (49) en semaine 46.

Mildiou

En parcelle d'oignons dans le 49, les premiers symptômes de **mildiou** sont visibles dès la semaine 15 et en parcelle d'échalotes en semaine 21.

Dans les parcelles fixes d'oignons du réseau, le mildiou est visible dès la début de l'année et jusqu'en semaine 29. La pression est moyenne à forte selon les parcelles.

Botrytis

Dans le 44, les premiers dégâts de **botrytis** sont visibles dès la semaine 15. La pression est très forte. En parcelle d'échalions, on nous signale les premiers dégâts de botrytis dans le 49 en semaine 27.

En parcelle d'oignons dans le 49, les premiers dégâts de botrytis nous sont signalés en semaine 7. La pression est forte avec jusqu'à 100% des plants touchés en semaine 29 à Dénezé-sous-Doué et Saumur.



Dégâts d'alternaria sur poireau - Crédit photo : CDDL



Taches de rouille sur poireau - Crédit photo : CDDL

B BRASSICACEES

• Ravageurs

Mouche du chou et Mouche des semis

En parcelle de radis roses dans le 44 et le 49, les premiers dégâts de **mouche des semis** sont visibles à partir de la semaine 19. La pression est forte en semaine 26 et des dégâts sont visibles jusqu'en semaine 30.

En parcelle de radis noirs dans le 44, des **mouches du chou** sont piégées en semaine 29.

En parcelle de choux, les premiers dégâts de mouche du chou sont visibles dans le 44 en semaine 29. Dans le 49, les premiers individus sont piégés en semaine 18. Le nombre d'individus piégés en 2023 est faible sur toute la saison.

Altise

Les **altises** ont été présentes toute l'année sur les cultures de crucifères de la région. Les premiers dégâts sont observés en semaine 4 sur la culture de radis dans le 49.

A partir de la semaine 16, des individus ont été signalés sur les parcelles du 44 sur les cultures de radis roses et radis noirs. La pression est restée forte jusqu'en semaine 42. En parcelle de choux dans le 49, 100% de dégâts nous sont signalés dès la semaine 21 à Ste-Gemmes-sur-Loire. La pression reste forte jusqu'en semaine 38.

Piéride du chou et Tenthrede de la rave

La pression **piéride du chou** et **tenthrede de la rave** a été très forte cette année, entraînant de nombreux dégâts dans les parcelles de Brassicacées.

Dans le 44, les premières tenthrède sont observées en semaine 29 en parcelle de radis. La pression reste forte et les dégâts importants jusqu'en semaine 46.

En parcelle de choux dans le 49, les premières piérides nous sont signalés en semaine 9 avec jusqu'à 100% de dégâts à Denezé-sous-Doué (49) en semaine 39 et 100% à Saumur (49) en semaine 44.

Xenostrogylus deyrollei

Le coléoptère *Xenostrogylus deyrollei* a été observé à partir de la semaine 11 en parcelle de choux. En semaine 19, on observait des dégâts sur 100% des choux à Denezé-sous-Doué (49). Comme en 2022, aucun individu n'a été observé dans les parcelles de plein champ, il semble exclusivement présent au printemps dans les parcelles de brassicacées sous abri.



Piérides du chou et ses dégâts sur culture de chou - Crédit photo : CDDL

• Maladies

Mildiou

Dans le 44, en parcelle de radis roses, les premiers symptômes de **mildiou** nous sont signalés en semaine 6. La pression augmente à partir de la semaine 14. La pression reste moyenne sur l'ensemble de la saison.

En parcelle de navets dans le 49, le mildiou est présent dès le début de l'année. On nous signale jusqu'à 100% de dégâts à Denezé-sous-Doué en semaine 2. Les dégâts de mildiou sont observés jusqu'en semaine 14.

CAROTTE—PANAIS—CELERI

• Ravageurs

Mouche de la carotte

En 2023, un premier vol a été détecté en semaine 6 dans une parcelle de carottes sous abri. La pression était faible avec 0,5 mouche/ plaque à Ste-Gemmes-sur-Loire. Dans le 49, ce ravageur a également été piégé en parcelle de carottes en semaine 11 et 15 : la pression était toujours relativement faible (0,5 mouche/ plaque). En semaine 13 et 15, dans le 44, on nous signale la présence de mouches en parcelle de carottes à Chaumes-en-Retz. Le vol s'est intensifié à partir de la semaine 19 avec 2 individus/ plaque à Saumur (49) et ceci jusqu'en semaine 26 avec 5 individus/ plaque capturés à Fresnay-en-Retz (44). En semaine 25, des dégâts de **mouches de la carotte**, en récolte bio, étaient signalés dans le 44 : 10 à 15% de perte.

Mi-juillet, en semaine 29, la mouche de la carotte était de retour dans les parcelles dans le 44. Des individus ont été observés ponctuellement dans les parcelles jusqu'à la fin du mois de décembre avec une pression relativement faible (1 à 2 mouches/ plaque). Malgré un faible piégeage, des dégâts ont parfois été observés sur les cultures. La mise en place d'un voile insect-proof permet de protéger les cultures des attaques de *Psilae rosae*.



Mouche de la carotte sur plaque
jaune. Crédit photo : CDDL

Mouche mineuse du céleri

Au début du mois de mars, en semaine 9, les premières **mouches mineuses du céleri** ont été détectées en parcelle de carottes sous abri à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). En semaine 12, des galeries ont été observées sur la culture de carottes à Denezé-sous-Doué (49) : 15% des plantes étaient touchées. Au début du mois d'avril, en semaine 14, plusieurs parcelles de carottes étaient touchées par des attaques de mouches mineuses du céleri et les premiers individus ont été capturés en parcelles de panais porte-graines à Corné (49) et Bauné (49). La pression était importante sur cette culture en semaine 15 avec 30 mouches capturées à Corné (49) et 50 à Bauné (49). En semaine 18, ce ravageur était également présent en parcelle de carottes à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Les piégeages se sont poursuivis

en parcelles de panais porte-graines jusqu'en semaine 21. La pression a diminué progressivement : en semaine 21, on relevait 2 mouches/ plaque à Bocé (49) et Corné (49) et 10 à Bauné (49).

Un nouveau vol a été détecté à partir de la semaine 41 en parcelles de panais porte-graines et ce ravageur est resté présent dans les parcelles jusqu'à la fin du mois d'octobre. Un pic de vol a été observé à Longué-Jumelles (49), le 19 octobre, avec 30 mouches capturées.



Galeries de mouche mineuse du céleri sur carotte -
Crédit photo : CDDL

CAROTTE—PANAIS—CELERI (SUITE)

• Maladies

Septoriose et Alternaria

A partir de la mi-mai, le modèle Septocel indiquait que les conditions étaient favorables à une contamination des cultures de céleris à la **septoriose** à Allonnes et Challans. En semaine 21 et 22, le modèle ne prévoyait plus de risque de contamination. De la semaine 23 et jusqu'à la fin de la période de suivi de la culture, le modèle indiquait de nouveau un risque de contamination par la septoriose sur les deux sites suivis. Peu de dégâts ont été signalés sur les cultures de céleris avant la semaine 45. En semaine 45, cette maladie touchait plusieurs parcelles suivies dans le 49 avec une pression moyenne à forte selon les exploitations.



Septoriose du céleri -Crédit photo : CDDL

Les premières attaques d'**alternaria** ont été signalées, en semaine 39, à Denezé-sous-Doué (49). En semaine 41, on nous signale également la présence de dégâts en parcelle de carottes à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). La pression a augmenté fin octobre et l'**alternaria** était présente dans la majorité des parcelles suivies. L'**alternaria** était toujours présente dans les parcelles à la fin du mois de novembre. La pression est restée relativement stable sur la fin de l'année.

Oïdium

En 2023, l'**oïdium** était présent dans les parcelles de carottes sous abri en semaine 12 avec 15% de plantes présentant des attaques à Denezé-sous-Doué (49). La pression s'est intensifiée au mois d'avril dans cette même parcelle avec 50% des plants présentant des symptômes en semaine 14. En semaine 17, des attaques ont été signalées en parcelle de carottes sur le secteur de St-Mathurin-sur-Loire (49). Dans le 49, des symptômes ont été observés dans les parcelles de carottes jusqu'au début du mois de juin. La pression était forte à Saumur en semaine 23 avec 80% des feuilles présentant un feutrage blanc.

Début août, en semaine 31, des dégâts d'**oïdium** ont été signalés en parcelle de panais dans le 49. Des dégâts sont également signalés en parcelle de carottes dans le 44 en semaine 36 et sur la culture de carottes à Saumur (49) en semaine 38 : 1% des plantes étaient touchées. Dans le 49, la pression est restée forte dans certaines parcelles de carottes jusqu'en semaine 43.

SALADES

• Ravageurs

Acariens *Penthaleus major* et *Tyrophagus*

Comme en 2022, l'année 2023 a été marquée par la présence importante d'acariens *Penthaleus major* et *Tyrophagus*. Les acariens ont été détectés dès le mois de janvier sur les cultures d'épinards du 49. Aucun individu ou dégât n'a été signalé à partir de la semaine 15. On recensait de nouveaux dégâts dans le 44 à partir de la semaine 46 et jusqu'en semaine 51.

Puceron

Sur les cultures de laitues et épinards dans le 49, les premiers pucerons ont été observés dès le début de l'année jusqu'en semaine 30. La pression sur le printemps était moyenne. Dans le 44, les premiers pucerons sont visibles sur les cultures de mâches et d'épinards en semaine 14. La pression augmente rapidement sur ces cultures jusqu'à atteindre un pic en semaine 25.

Les pucerons sont de retour à partir de la semaine 41 jusqu'en semaine 51. Sur l'automne la pression est élevée

• Maladies

Botrytis

La pression **botrytis** a été plutôt moyenne sur l'année 2023. Dans le 44, on nous signale des dégâts sur la culture de mâches en semaine 14 et 44. Dans le 49, sur les cultures de laitues suivies, les dégâts sont visibles dès le début de l'année et jusqu'en semaine 18. Des dégâts nous sont de nouveau signalés de la semaine 43 à la semaine 51.

Rhizoctone

Le **rhizoctone** a été problématique en 2023 contrairement à 2022. Dans le 44, la pression a été forte sur la culture d'épinards au printemps et sur la culture de jeunes pousses à l'automne. En parcelle de laitues dans le 49, la pression est faible sur le printemps. A l'automne, on nous signale des symptômes jusqu'à 50% des plantes touchées à Dénézé-sous-Doué (49).

Mildiou

Dans le 49, on nous signale des dégâts de **mildiou** sur épinards sur le mois de janvier et sur laitues sur les mois de mars et avril. La pression reste faible sur l'année 2023. Dans le 44, des dégâts sont visibles sur la culture d'épinards de la semaine 6 à la semaine 19. En parcelle de laitues, on nous signale une forte pression en semaine 29. A l'automne, la pression est forte sur la culture d'épinards dans le 44 de la semaine 44 à la semaine 51.

avec jusqu'à 100% de plantes présentant au moins un individu en semaine 46 à Dénézé-sous-Doué (49) et Saumur (49) en parcelle de laitues. Dans le 44, les pucerons sont observés à partir de la semaine 43 sur la culture d'épinards jusqu'en semaine 51.

Noctuelle

Des dégâts de **noctuelles** et des individus ont été observés dès le début de l'année et jusqu'en semaine 9 en parcelle de salades dans le 49. Dans le 44, les premiers dégâts sont visibles en parcelle de salades et mâches à partir de la semaine 18.

Les noctuelles sont de retour à partir de la semaine 29 et jusqu'en semaine 46. On observe jusqu'à 50% de dégâts à Dénézé-sous-Doué en semaine 40. Dans le 44, la pression est forte en parcelle de jeunes pousses, mâches et épinards sur le mois d'octobre.



Mildiou sur laitue -Crédit photo : CDDL

SOLANACEES

• Ravageurs

Tuta absoluta

En 2023, des piégeages de papillons ont été réalisés durant la période hivernale 2022-2023, en l'absence de culture de solanacées. Ces tunnels de tomates avaient été fortement touchés durant la campagne culturale 2022.

En semaine 15, la présence de *Tuta absoluta* a été signalée dans le 44 et 85 sur la culture de pommes de terre primaires. Dès la semaine 16, on observait également ce ravageur dans les parcelles de tomates suivies dans le 85.

Les premiers piégeages de *Tuta absoluta* ont été signalés en semaine 23 avec 2 individus piégés sur le site de Montaigu (85). En semaine 25, on observe les premières attaques à Grez-Neuville (49) sur le feuillage d'une culture de tomates et de faibles attaques ont également été signalées sur le secteur de Gennes-Val-de-Loire (49).

Début septembre, la pression *Tuta absoluta* a augmenté. A Montaigu (85), on observe d'importants dégâts sur la culture en semaine 36. On nous signale également des attaques dans le 49. A Saumur (49), la pression est forte avec 80% de plants touchés, on relève des attaques sur plantes et sur fruits. A Dénézé-sous-Doué (49), on nous signalait également la présence de galeries sur le feuillage. En semaine 38, la pression augmentait dans les parcelles de tomates : les attaques étaient nombreuses sur les cultures et les piégeages de papillons augmentaient également. Début octobre, *Tuta absoluta* était encore présent dans les parcelles.

En 2023, les dégâts ont été moins importants qu'en 2022. La mise en place de la confusion sexuelle et les auxiliaires *Macrolophus* permettent de réguler les populations. De plus, la météo a été moins propice à son développement.



Dégâts de *Tuta absoluta*. Crédit photo : producteur

Puceron

Les **pucerons** ont été présents sur la majeure partie de la campagne culturale des solanacées avec des pressions plus ou moins fortes selon les exploitations et selon les cultures.

Dès le début du mois d'avril, les pucerons étaient présents dans les parcelles de solanacées dans le 49 et 85. Dès la semaine 14, on nous signale la présence de foyers sur les cultures de tomates, poivrons et aubergines. Le développement des jeunes plantations était à surveiller en cas de fortes attaques.

En semaine 16, les populations de pucerons poursuivaient leur développement. De nombreuses exploitations étaient touchées. La pression était très variable selon les exploitations et selon les cultures suivies. Une augmentation de la pression a été constatée en semaine 17. En parcelle de tomates, la pression était comprise entre 5 et 30% de plants touchés. En parcelles d'aubergines, 10% de plants présentaient au moins un individu à Saumur (49) et 90% à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). La pression était plus faible en parcelle de poivrons avec un seul site touché. En semaine 19, les populations de pucerons se maintenaient dans les parcelles de solanacées suivies sur la région. En parcelle de tomates, la pression était comprise entre 90% de plantes présentant au moins un individu à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et 100% à Dénézé-sous-Doué (49). Les foyers de pucerons étaient également présents dans les parcelles de poivrons et d'aubergines. Les pucerons sont restés présents dans les parcelles jusqu'à la fin du suivi des cultures de solanacées.

Thrips

A la fin du mois d'avril, les populations de **thrips** se sont installées dans les parcelles d'aubergines à Dénézé-sous-Doué (49) et Saumur (49) avec respectivement 70 et 5% de plantes touchées. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), des dégâts de thrips étaient visibles sur la culture de tomates et des larves étaient présentes sur les plants. En semaine 18 et 19, on nous signale les premiers dégâts sur les cultures d'aubergines à Dénézé-sous-Doué (49) et à Saumur (49). Les populations de thrips se sont développées en semaine 21, des individus étaient observés en parcelles d'aubergines et de poivrons suivies dans le 49. En semaine 23, des thrips étaient observés sur de nombreuses cultures. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 90% et 10% des plants d'aubergines et de tomates étaient respectivement touchés. A Dénézé-sous-Doué (49), des thrips étaient observés sur respectivement 40%, 30% et 30% des plants de tomates, aubergines et poivrons. A Saumur, des individus étaient visibles sur 80%, 30% et 30% des plants de tomates, poivrons et aubergines. En semaine 27, les populations d'auxiliaires : *Macrolophus* et *Aeolothrips* se développaient dans les parcelles de tomate. En semaine 29, la pression thrips était importante dans les parcelles de solanacées. Fin août, la pression a diminué progressivement.

SOLANACEES (SUITE)

• Ravageurs (suite)

Punaises

Dans le 49, en semaine 20, les premières **punaises *Nezara viridula*** ont été observées en parcelles d'aubergines. A Montaigu (49), en parcelle de tomates, la punaise *Nezara viridula* s'installe dans la culture. On observe des œufs en fin de semaine 21. En semaine 23, des individus ont également été observés en parcelle d'aubergines à Grez-en-Bouère (53).

Début août, les punaises poursuivaient leur développement dans les parcelles de tomates suivies dans le 49. On observait des punaises *Neza viridula* et *Lygus*.

Début septembre, les populations de punaises étaient nombreuses dans les parcelles de solanacées. En semaine 37, dans le 85, la présence de la punaise *Nezara viridula* et de la punaise diabolique *Halyomorpha halys* a été signalée sur les cultures d'aubergines.

La pression punaises a été importante en 2023. Les populations étaient nombreuses dans les cultures.



Œufs de punaise *Nezara viridula*. Crédit photo : CDDL

En 2023, ce ravageur a été peu problématique dans les parcelles de solanacées suivies au sein du réseau de la SBT.

Doryphore

En semaine 16, les premiers **doryphores** ont été observés dans les parcelles de solanacées dans le 49 et 85. La pression était relativement faible, seulement quelques individus étaient présents sur les cultures. En semaine 21, la pression doryphore était moyenne dans les parcelles de pommes de terre primeurs suivies dans le 85. Dans le 49, ce ravageur était également présent dans plusieurs parcelles d'aubergines suivies. En semaine 22 et 23, la pression doryphore augmente. On nous signale le développement de populations dans plusieurs parcelles suivies au sein du réseau. Ce ravageur est présent dans les parcelles de pommes de terre et d'aubergines. Une diminution de la pression est signalée en semaine 25. Les doryphores étaient toujours présents dans les parcelles en semaine 36.



Œufs de doryphore. Crédit photo : Coopérative de Noirmoutier

Acarien

Les premiers **acariens** ont été signalés plus tardivement qu'en 2022. Ils ont été observés en semaine 23 en parcelles d'aubergines dans le 49 et 53.

En semaine 25, on nous signale la présence de ce ravageur en parcelle de tomates à Denezé-sous-Doué (49) avec 20% de plants touchés et en parcelles d'aubergines sur le secteur de Gennes-Val-de-Loire (49). En semaine 37, des acariens étaient toujours présents en parcelles d'aubergines et de tomates dans le 85 : 80% des plants d'aubergines présentaient au moins un individu et 1% des plants de tomates.

SOLANACEES (SUITE)

• Maladies

Mildiou

En semaine 14, à Noirmoutier (85), les premiers dégâts de **mildiou** ont été observés en parcelles de pommes de terre primeur. En semaine 15, dans le 85, le mildiou était également présent en parcelle de tomates : la pression était faible avec 5% de plantes touchées (les attaques étaient localisées sur le collet des plants). En semaine 18, des dégâts de mildiou du pied ont été observés sur 5% des plants de tomates dans le 85. A Noirmoutier, la pression mildiou a augmenté et était très forte en semaine 19. Des recontaminations étaient en cours mais la situation semblait être maîtrisée.

En semaine 24, des attaques de mildiou ont été signalées en parcelles de tomates et de pommes de terre à Saumur : 10% des plants de tomates présentaient des symptômes. En semaine 27, le mildiou provoquait des dégâts dans plusieurs parcelles de tomates suivies sur la région (49, 53).

Début septembre, 90% des plants de tomates sur le secteur de Saumur (49) et Dénezé-sous-Doué (49) présentaient des attaques de mildiou. La pression était forte en lien avec les précipitations du mois de juillet et août. Contrairement à 2022, le mildiou a provoqué de nombreux dégâts dans les parcelles de pommes de terre et tomates en 2023.



Mildiou sur pommes de terre primeur. Crédit photo :
Coopérative Noirmoutier

Botrytis

Le **botrytis** a provoqué plus de dégâts en 2023 qu'en 2022. Les conditions climatiques estivales douces et humides ont été propices au développement de cette maladie. Mi-mai, le botrytis a provoqué des dégâts en parcelles d'aubergines et de tomates dans le 49, sur le secteur de Cholet (49) et de Chemillé-en-Anjou (49). Un début d'attaque a ensuite été signalé à Ste-Gemmes-La-Plaine (85) sur la culture de tomates : 2% des plants étaient atteints. La pression était en augmentation en semaine 23 sur ce même site avec 20% de plantes atteintes.

En semaine 27, dans le 85, le botrytis reste présent dans les parcelles de tomates. Début août, plusieurs parcelles de tomates présentaient des attaques de botrytis : la pression était comprise entre 10% de plants d'aubergines touchés à Dénezé-sous-Doué (49) et 30% des plants de tomates atteints à Saumur (49).

Oïdium

En 2023, l'**oïdium** a été très peu présent sur les cultures de solanacées. Le premier cas a été signalé en parcelle d'aubergines, à Ste-Gemmes-La-Plaine (85). La plupart des feuilles était touchée avec plus de 10% de la surface attaquée.

En semaine 29, dans le 85, on nous signale la présence d'oïdium en parcelle de tomates. En semaine 36, la pression reste faible en parcelles de tomates à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) avec 5% de plantes touchées. Les attaques restaient également faibles en semaine 37 à Ste-Gemme-la-Plaine (85) avec 3% de plantes atteintes.

SORE



Le bulletin de santé du végétal et la surveillance biologique du territoire sont des outils puissants pour appuyer la surveillance officielle des organismes nuisibles réglementés et émergents. Ainsi, tout au long de l'année, des communications ont été faites sur différents organismes de quarantaine. De même, une surveillance de ces organismes a été mise en place grâce au réseau d'observateurs et au service régional de l'alimentation (SRAL) avec le déploiement de pièges et des observations sur les parcelles. Cette surveillance est nécessaire pour détecter tout foyer rapidement afin de limiter les risques de propagation des maladies et ravageurs concernés et

limiter les impacts que ceux-ci pourraient avoir en Pays-de-la-Loire.

La lutte contre les organismes réglementés et émergents est l'affaire de tous ! Renseignez-vous pour pouvoir signaler tout symptôme suspect sur votre exploitation.

• Suivis en lien avec la SORE

Dans le cadre des actions en lien avec la SORE, 2 parcelles ont été suivies en 2023 :

- une parcelle de fraises à Allonnes (49), avec la mise en place d'un piège à phéromones pour suivre le scarabée ou hanneton japonais, *Popillia japonica*
- une parcelle de tomates à Ste-Gemmes-la-Plaine (85), avec la mise en place d'un piège à phéromones pour suivre le légionnaire d'automne, *Spodoptera frugiperda*,



Spodoptera frugiperda - Crédit photo : DRAAF PACA



Popillia japonica - Crédit photo : Bugwood.org

• Focus SORE

En 2023, 9 encarts SORE ont été rédigés lors de la parution des BSV. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces fiches :

- BSV N°2 : 17 mars : Virus des fruits bruns et rugueux de la tomate, *ToBRFV*
- BSV N°3 : 23 mars : La mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*
- BSV N°4 : 30 mars : Le scarabée ou hanneton japonais, *Popillia japonica*
- BSV N°12 : 1 juin : Le thrips du melon ou thrips du palmier, *Thrips palmi*
- BSV N°14 : 15 juin : L'altise de la pomme de terre, *Epitrix spp.*
- BSV N°16 : 30 juin : La noctuelle de la tomate ou noctuelle des soies du maïs, *Helicoverpa zea*
- BSV N°21 : 14 septembre : Le légionnaire d'automne, *Spodoptera frugiperda*
- BSV N°23 : 29 septembre : La mouche mineuse des légumes, *Liriomyza sativae*
- BSV N°26 : 26 octobre : La Mouche éthiopienne des cucurbitacées, *Dacus ciliatus*

NOTES NATIONALES BIODIVERSITE



SOMMAIRE FICHES FOCUS 2023

En 2023, des fiches focus ont été rédigées lors de la parution des BSV. Vous trouverez ci-dessous la liste de ces fiches :

- BSV N°2 : 17 mars : Biodiversité et Plante relais
- BSV N°3 : 23 mars : Gestion des adventices
- BSV N°5 : 06 avril : Lutte intégrée
- BSV n°6 : 13 avril : Bandes fleuries
- BSV N°8 : 27 avril : Le méligèthe poilu, *Xenostrogylus deyrollei*
- BSV N°9 : 04 mai : Datura
- BSV N°15 : 22 juin : Punaises prédatrices
- BSV N°17 : 06 juillet : Bassinage, brumisation sous abri et Punaise *Nezara viridula*
- BSV N°19 : 03 aout : Couvert végétaux
- BSV N°20 : 07 septembre : Mouche mineuse du poireau
- BSV N°24 : 05 octobre : Rouille du poireau
- BSV N°25 : 13 octobre : Désherbage par occultation

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Cécile SALPIN et Claire NICOLAS - CDRPDL- CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr, claire.nicola@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président de la commission Végétal de la Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.



Observateurs : CDRPDL - CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB72 - CAB - GDM - Cérience - Polleniz - Coopérative de Noirmoutier - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CDRPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.